

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Rapport du jury

Juillet 2020

Sommaire

Préambule	3
Données statistiques	4
Les épreuves écrites	6
♥ L'épreuve écrite de français	6
⇔ L'épreuve écrite de mathématiques	17
♥ L'épreuve écrite d'occitan	23
∜ L'épreuve écrite de basque	29
Annexes	
Sujets des épreuves écrites	32

Préambule

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2020 comme à ceux qui se présenteront en 2021 pour la première fois, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves qui composent ce concours et également d'en appréhender le niveau d'exigences. Compte-tenu des modifications que la situation sanitaire a imposé, la session 2020 ne repose que sur des épreuves écrites qui ont donc permis à la fois de prononcer l'admissibilité et l'admission. Les constats et recommandations établis pour chacune de ces épreuves offrent un éclairage très utile à la préparation du concours. Toutefois, dans cette optique, concernant les épreuves orales, les candidats à la session 2021 pourront se référer aux rapports des années précédentes.

La session 2020 visait ainsi à recruter une promotion de professeurs des écoles stagiaires qui reste élevée en nombre. Constituant un jalon déterminant du parcours intégré de formation, ce concours s'inscrit dans le cursus de professionnalisation progressive des lauréats. Complémentaire du processus de certification universitaire requis, il s'en distingue et s'avère un authentique acte de recrutement qui dans l'académie de BORDEAUX est d'une réelle sélectivité.

Les candidats trouveront ainsi les rapports des différentes épreuves de cette session 2020, rédigés par leurs coordonnateurs respectifs et apportant toutes précisions utiles quant aux attendus de chacune des épreuves d'admissibilité et d'admission. Ils mettent en exergue les principales difficultés rencontrées et les erreurs les plus fréquemment survenues mais soulignent par ailleurs leurs points forts et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en tenir compte afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que possible.

Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet professionnel vise à devenir Professeur des Ecoles d'en tirer le meilleur profit ainsi qu'une pleine réussite. S'il demeure relativement sélectif dans l'académie de BORDEAUX, ce concours n'en est pas moins tout à fait accessible pour qui l'aborde avec lucidité et détermination. Bon courage à toutes et à tous.

Jacques CAILLAUT DASEN de la Dordogne Président du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html

Données statistiques





STIQUES CRPE 2017/2018 /2019												
	2020							POST JURY 2020				
	POSTES	INSCRITS	Convocations téléchargées au 26/06/2020	PRESENTS	Présents / Inscrits	Présents / convocations	ADMISSIBLES	Admissibles / présents	Transfert postes	ADMIS	Admis / Présents	LC
CONCOURS PUBLICS												
LGE Externe Public	300	4310	2292	1515	35%	66%	326	22%	26	326	22%	40
LPE Externe Occitan	19	23	15	12	52%	80%	2	17%		2	17%	
LPE Externe Basque	8	44	30	28	64%	93%	6	21%		6	21%	
LVE 3ème Concours	27	525	280	169	32%	60%	25	15%		25	15%	
LBI 2nd Concours Interne	15	272	146	76	28%	52%	11	14%		11	14%	
LLI 2nd Interne Basque	1	2	1	1	50%	100%	0	0%		0	0%	
Sous Total Public	370	5176	2764	1801	35%	65%	370	21%		370	21%	40
CONCOURS PRIVES												
LHE Externe Privé	35	869	387	188	22%	49%	35	19%		35	19%	7
LRE Externe Basque ISLRF	16	24	18	18	75%	100%	5	28%		5	28%	
LRE Externe Basque ISFEC	2	10	3	2	20%	67%	2	100%		2	100%	
LDI 2nd Concours Interne*	1	41	27	11	27%	41%	1	9%		1	9%	
LNI 2nd interne Basque ISLRF	0	4	2	2	50%	100%	0	0%		0	0%	
LNI 2nd interne Basque ISFEC	0	0	0	0	0%	0%	0	0%		0	0%	
Sous Total Privé	54	948	437	221	23%	51%	43	19%		43	19%	7
TOTAL GENERAL	424	6124	3201	2022	33%	63%	413	20%		413	20%	47

Les épreuves

Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1^{er} degré et un professeur de français de collège. La correction individuelle des copies au sein des binômes débouche sur un travail d'harmonisation, garant de la plus grande objectivité possible. Il y a ainsi double correction d'une même copie. Ces regards croisés permettent d'assurer l'équité exigée par un concours.

L'épreuve écrite de français

Préambule

Cette année, l'épreuve d'admissibilité de français a exceptionnellement valu admission, avec celle de mathématiques en raison de la situation liée au COVID 19. C'est donc uniquement sur les deux épreuves écrites que les candidats ont été évalués.

L'épreuve de français comporte trois parties notées respectivement sur 11, 11 et 13 points, (cf. détail ci-dessous) auxquelles se rajoute une « quatrième » partie qui évalue la maitrise de la langue sur l'ensemble de la copie qui est notée sur 5 points. L'épreuve est donc sur **40 points**.

Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1^{er} degré et un professeur de français de collège. La correction individuelle des copies au sein des binômes débouche sur un travail d'harmonisation, garant de la plus grande objectivité possible. Il y a ainsi double correction d'une même copie. Ces regards croisés permettent d'assurer l'équité exigée par un concours.

Durant cette session, 2022 copies ont été corrigées.

La commission d'entente a été réalisée en distanciel avec les binômes de coordonnateurs et les responsables pédagogiques ; la commission d'harmonisation a fait l'objet de deux visio-conférences à destination des correcteurs afin de présenter le sujet, le corrigé ainsi que le barème.

SESSION 2020 : la moyenne obtenue à l'épreuve sur 2022 copies du public et du privé confondues est : 19,75/40

L'épreuve

⇒ Commentaires détaillés sur les différentes parties de l'épreuve

Rappel des modalités du concours

L'épreuve écrite d'admissibilité de français, d'une durée de **quatre heures**, « vise à évaluer la maitrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation), ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français ».

Les trois parties de l'épreuve écrite :

- La **production d'une réponse**, construite et rédigée, **à une question** portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ;
- Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines;
- Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maitriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.
- RAPPEL: Le cadre de référence des épreuves de la session est celui des Programmes de 2015 pour l'école élémentaire et l'école maternelle ainsi que le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maitrisé de ces programmes.

Première partie : Question relative aux textes proposés : moyenne obtenue 5.62/11.

> Compétences évaluées :

- > Compréhension des textes donc compétences de lecture ;
- > Capacités d'analyse littéraire à minima (repérages pertinents, références);
- > Raisonnement et organisation, donc compétences argumentatives ;
- > Compétences rédactionnelles : maitrise de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) et de l'expression.

Ce qu'on attend des candidats dans les copies :

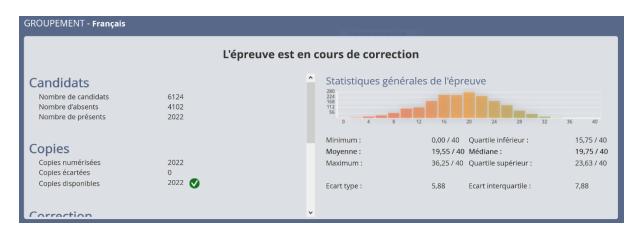
- Une réponse rédigée à la problématique posée par le sujet : Vous analyserez comment les textes du corpus interrogent la notion d'héroïsme.
- Une bonne compréhension des textes (absence de contresens, qualité de lecture) ;
- Une réponse argumentée à la question posée ;
- Des références explicites aux quatre textes du corpus, nuancée selon leur importance et leur difficulté;
- Une mise en relation des textes entre eux ;
- De courtes citations empruntées aux textes qui viennent à l'appui du propos ;
- La présence d'une introduction ou présentation, de développements équilibrés et organisés, d'une synthèse ou conclusion finale ;

- L'existence de repères destinés au lecteur : transitions, articulations logiques, mention des sources et références ;
- La qualité de la langue écrite : clarté et justesse d'expression.

Ce qu'on pénalise :

- ♦ Les contresens ;
- Les lacunes importantes dans la restitution des idées essentielles ;
- La juxtaposition d'éléments des textes ;
- L'absence de références explicites ou claires aux textes ;
- L'absence de neutralité.

Le sujet 2020 et les résultats





Remarques générales sur le sujet de la session :

Le corpus proposait des textes variés autour de la notion de héros et une question adaptée aux exigences attendues, en lien avec les programmes du cycle 3. La construction du corpus mettait en avant des singularités et des difficultés différentes. Les quatre extraits proposés offraient ainsi une nouvelle définition de l'acte héroïque qui, au-delà de sa dimension sanglante ou cruelle, érige le modèle sur lequel une société édifie ses valeurs. De Victor Hugo à Pierre Judet de La Combe, les auteurs ici convoquésoffrent une relecture de ce rapport au héros qu'il s'agissait de voir et de mettre en valeur.

Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris, à l'exception toutefois du texte 4 (Céline), ce qui permettait de valoriser les candidats qui étaient parvenus à ce degré de lecture et d'analyse. Toutefois, le texte de Victor Hugo n'a pas été bien saisi, notamment son registre. Les candidats se sont arrêtés à l'héroïsme d'un père généreux sans percevoir l'importance des émotions et de la dramatisation. D'ailleurs, la notion de registre a été peu évoquée. Ce même poème a donné lieu dans une copie au relevé du champ lexical de la guerre, opposé à celui de la morale, tandis que dans une autre, était juste repérée la présence de rimes...Les compétences et connaissances des candidats sont de ce point de vue très hétérogènes. Notons en outre que les textes non littéraires du corpus (Cyrulnik et Judet de la Combe) ont la plupart du temps donné lieu à une simple paraphrase

au vu de leur compréhension aisée. Leur place était donc à nuancer par rapport aux textes piliers (Hugo et Céline) ; le dernier texte était plus difficile encore à intégrer.

> Points positifs:

La méthodologie de l'exercice est globalement, mais encore inégalement maitrisée (introduction, développement, conclusion ; problématique et annonce de plan en introduction...).

Des candidats ont su porter un regard croisé sur les quatre textes avec la volonté manifeste de tisser des liens, mais "piétinent" dans la réflexion globale et dans la tension attendue concernant la problématique / réponse à apporter sans parvenir à éviter les "redondances".

On a également pu constater des arguments justifiés par des exemples, et il est intéressant de voir, grâce à cette partie, la capacité des candidats à comprendre et analyser, à montrer « leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. », soit des compétences à posséder en tant que futurs enseignants et à développer chez les élèves. (cf. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation)

> Difficultés rencontrées sur la première partie :

La problématique :

Peu de candidats ont dégagé une problématique. La plupart se sont contentés de reprendre le sujet sous forme de question ; l'analyse des textes et leur mise en relation sont souvent restées superficielles.

Faute de problématisation du sujet, les problématiques étaient presque toutes identiques (plan type : 1- caractéristiques communes de la notion d'héroïsme/ 2- évolution de la notion) ce qui a donné lieu à des plans simplistes tels : "les héros en temps de guerre" puis "les héros en temps de paix", ou encore les "bons" héros et les "mauvais" héros, ce qui est insuffisant.

L'importance de la problématique et le fait que cet exercice soit un travail argumentatif ne sont pas bien compris par la plupart des candidats qui énumèrent et superposent les remarques analytiques.

Le contenu:

Trop peu de candidats ont réfléchi sérieusement à la notion d'héroïsme et l'ont rarement remise en question, et très peu ont vu la place du récit dans la construction du héros qui naissent grâce aux récits, et ce en raison d'une analyse superficielle des textes. Certains candidats peinent à dégager la thèse d'un texte, ou même les arguments.

Le plan

Très souvent ce plan type cachait mal la réduction de la problématique à une typologie dans la première partie, un passage en revue chronologique dans la seconde. Certaines copies pouvaient comporter des remarques intéressantes à l'intérieur de ce plan. La plupart cependant évoluaient vers un catalogue un peu sec, ou vers la paraphrase narrative des textes envisagés successivement, au mieux dans l'ordre chronologique.

La méthode:

Si la plupart des candidats pensent à organiser leur devoir en trois temps (introduction/ développement/ conclusion) et à employer des connecteurs pour baliser l'analyse, ils oublient qu'il s'agit d'une démonstration et l'argumentation ne progresse pas.

La maitrise de la langue et de l'expression

On a pu relever avec effroi pour de futurs professeurs des écoles, de très nombreuses fautes d'orthographe, même sur le mot "héros" (écrit parfois une dizaine de fois "héro"!) qui était dans le libellé du sujet.

Cette année encore les correcteurs ont déploré trop d'erreurs de syntaxe, d'accords simples et beaucoup de lourdeurs d'expression.

> Conseils et recommandations

Il faut travailler la problématique!

Un effort sur la problématique est indispensable pour répondre aux attentes de l'exercice. Les candidats oublient que la problématique ne présente pas le thème (ainsi, la », formulation très fréquemment trouvée dans les copies, «nous verrons l'héroïsme dans les textes », ne peut faire office de problématisation) mais qu'elle pose une tension, une interrogation pour le travailler. Là encore, cela se joue sur la précision de la formulation.

On pourrait ainsi conseiller aux candidats de se demander les raisons qui ont amené à faire coexister ces textes afin d'en saisir les points communs, et les divergences ou complémentarités afin de faire dialoguer les textes entre eux. Les copies qui l'ont fait amènent naturellement une analyse très porteuse, et s'éloignent d'une vague paraphrase.

Il s'agit d'essayer de formuler une problématique qui permette de croisements entre les textes du corpus (ce n'est que rarement le cas).

Les candidats doivent par ailleurs construire un plan plus solide et améliorer leur méthode en intégrant des citations à propos. Il n'est sans doute pas facile de sortir d'un plan typologique dans le temps imparti, mais on peut attendre à l'intérieur de ce plan un peu convenu, quelques analyses plus nourries sur les enjeux plus profonds des textes.

Il semble également que beaucoup de candidats ne passent pas par l'étape d'un brouillon pour organiser leurs idées concernant l'étude de textes, ce qui nuit à la structure de l'argumentation. En outre, l'emploi de mots de liaison pour enchainer les idées est souvent insuffisant voire non pertinent ; il est à revoir en fonction des relations logiques exprimées par les connecteurs.

Concernant l'analyse littéraire des textes, pour des non spécialistes de la littérature, il serait pertinent que les futurs candidats préparent une liste de repérages (et donc de révisions...) propres à faire émerger du sens et des émotions : champs lexicaux, valeurs des temps, figures de style (quasi aucune copie n'en a fait mention), contrastes, certaines classes de mot (adverbes...), à savoir des éléments simples, mais porteurs. A défaut, on trouve beaucoup de paraphrase, parfois utile mais une paraphrase peut aussi être une mauvaise paraphrase. Par exemple, certaines copies ont perçu l'ironie de Céline, mais comme elles restaient attachées à la lettre du texte, elles parvenaient à une analyse succincte se contentant de répéter que le colonel est un « monstre », mais qu'il est un « héros », tandis que le narrateur est un « lâche ».

Comment faire?

Démarche

La problématisation : de la question posée à la problématique.

Le sujet consiste en une question, qui en réalité est une affirmation, censée orienter et diriger le propos. En attirant l'attention du candidat sur la « façon dont les textes du corpus questionnent », on invite à dégager des points communs, à mettre en évidence des contrastes ou des différences profondes. Il était donc nécessaire dans un premier temps, d'adopter une démarche pour rapprocher les textes, afin d'en mieux cerner les enjeux (date, genre, nature du texte, point de vue dégagé...) et de ne pas négliger certains textes tout en nuançant leur place au regard de la question à traiter et de leur spécificité.

<u>La contextualisation pertinente des extraits</u> s'avère souvent également limitée : les candidats doivent convoquer une certaine culture générale, acquise au cours de la scolarité du collège et du lycée, pour tenir les textes à bonne distance d'analyse et ne pas se tromper, parfois radicalement, sur leur sens. Ainsi, savoir ce qu'est un texte littéraire, être capable de l'analyser au vu de ses caractéristiques propres est un préalable indispensable.

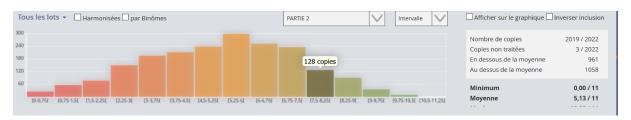
Ainsi, la qualité du corpus et l'intérêt des textes doivent favoriser **l'analyse et la production argumentée.** Le jury invite donc les candidats, au-delà des préconisations qui précèdent, à ne pas négliger la culture littéraire générale. Ils auront à enseigner la langue, mais contribueront également à la formation esthétique, morale et culturelle de leurs futurs élèves, ce qui suppose d'abord de maitriser le sens des textes, littéraires voire philosophiques. Cela ne peut s'acquérir sans fréquentation régulière des œuvres et textes fondateurs d'une culture humaniste.

> Pour préparer la première partie de l'épreuve, il est donc nécessaire de :

- S'entrainer de nombreuses fois sur des corpus variés d'une part pour pouvoir rapidement cerner le sens général et nuancé d'un texte et en appréhender la singularité, d'autre part pour maitriser un exercice de lecture, de comparaison, de sélection de l'essentiel et de reformulation condensée mais nuancée :
- S'entrainer dans la phase de brouillon à rédiger la conclusion immédiatement après l'introduction afin de s'assurer que l'une répond à l'autre ;
- En fin d'épreuve, la conclusion initialement rédigée pourra être ajustée au propos développé :
- Maitriser les codes universitaires (soulignement des titres) et les codes d'écriture (alinéas en début de paragraphe; pour rappel, un paragraphe correspond à une unité de sens : il ne s'agit ni de produire un bloc argumentatif trop long ni de fragmenter la pensée en de multiples et brefs paragraphes);
- S'exercer à l'analyse textuelle : les outils d'analyse littéraire permettent d'éviter la paraphrase quand on les met au service de la réflexion sur les textes ;
- S'entrainer régulièrement à l'exercice de synthèse, afin d'en maitriser les règles et les exigences ;
- Rédiger une introduction complète, poser une problématique, annoncer un plan de façon nuancée/ construire un développement et soigner les transitions/ rédiger une conclusion qui permette de répondre à la problématique

DEUXIEME PARTIE

<u>Seconde partie</u>: la connaissance de la langue, sur 11 points: moyenne obtenue: 5,13/11 La seconde partie de l'épreuve, « Connaissance de la langue », « cherche à vérifier l'acquisition de connaissances fondamentales sur la langue française par les candidats, condition nécessaire à la mise en place d'un enseignement sur la langue à l'école ». La définition de l'épreuve indique clairement le niveau de connaissances attendu.



Remarques générales sur le sujet de la session :

Les questions posées ne présentaient pas de difficulté majeure mais nécessitaient la formulation de réponses claires, complètes et rigoureuses ainsi que la maitrise de notions fondamentales. Composée de différentes questions de morphologie lexicale, d'orthographe, de grammaire (analyse logique) et d'analyse syntaxique et stylistique adossées aux textes de Céline et de Cyrulnik, la deuxième partie attendait de la part des candidats des connaissances disciplinaires maitrisées, une capacité à les transmettre et à les énoncer, et une compréhension des textes.

<u>La première quest</u>ion portait sur l'identification des modalités de composition de quatre mots à expliquer dans le contexte du texte de Céline et de Cyrulnik. Si le recours au sens latin des préfixes n'était pas attendu, une analyse morphologique et syntaxique claire et rigoureuse était néanmoins requise. Le traitement de cette question s'est révélé inégal dans de nombreuses copies : suffixes non identifiés, absence d'explication en contexte.

<u>La deuxième question</u> exigeait de justifier les terminaisons de mots soulignés appelant ainsi des éléments d'analyse (identification de la classe grammaticale) ainsi qu'une justification précise de l'orthographe en s'appuyant sur des éléments relevant de la morphosyntaxe. A cet égard, on peut souligner les carences de nombreuses copies en ce qui concerne le traitement rigoureux et exhaustif de cette question.

<u>La troisième question</u> appelait l'identification de propositions subordonnées et ne présentait pas de difficulté particulière. On attirera particulièrement l'attention des candidats sur la nécessité de présenter une réponse claire, rigoureuse et complète. La distinction entre nature et fonction relève à cet égard des fondamentaux.

<u>La quatrième question</u> impliquait le repérage et l'analyse de procédés syntaxiques relevant des marques de l'oralité. Si les éléments présentés par les candidats étaient pertinents, leur analyse s'est souvent révélée lacunaire.

<u>La dernière question</u> impliquait des compétences de compréhension et d'analyse stylistique. On attendait des candidats l'identification des effets d'insistance, de mise en relief ou d'opposition. Si les contresens ont été pénalisés, en revanche l'identification d'un seul effet a été considérée comme insuffisante. Cette question est celle qui a posé le plus de difficultés aux candidats

> Points positifs

Cette partie a été globalement bien traitée. Très complète, elle concernait cette année les domaines majeurs de l'étude la langue (questions de lexique, d'orthographe, de grammaire et de stylistique), mais demandait également de percevoir les articulations entre les différents champs (morphosyntaxe, morphosémantique). La plupart des copies attestent d'une maitrise des fondamentaux et ont obtenu une note correcte, voire satisfaisante.

> Difficultés rencontrées et remarques des correcteurs sur les copies :

- ⇒ La maitrise des fondamentaux est très inégale (par exemple, la distinction suffixe/radical).
- ⇒ Les réponses manquent souvent de rigueur dans l'utilisation de la terminologie (il est impératif de recourir à une grammaire idoine).
- ⇒ La formulation des réponses doit être claire, rigoureuse et exhaustive (distinguer clairement nature et fonction, justifier un accord de façon complète).
- ➡ Il est indispensable de s'attacher à la lisibilité des réponses : pour cela, ne pas hésiter par exemple à recourir à des présentations tabulaires (pour la question 3 par exemple).
- ⇒ De trop nombreuses copies témoignent d'un manque de vigilance orthographique ainsi que de défaillances syntaxiques, éléments nuisant à la clarté et la cohérence des réponses apportées.

> Pour préparer la deuxième partie de l'épreuve, il est donc nécessaire de :

- ⇒ Travailler les notions de façon planifiée ;
- ⇒ S'entrainer régulièrement tout au long de l'année ;
- ⇒ Prévoir des temps d'entrainement spécifiques dans des conditions proches de l'épreuve écrite (gestion du temps) ;
- ⇒ Choisir des outils de travail idoines (grammaires de référence).

> Le jour de l'épreuve, il est conseillé de :

- ⇒ Maitriser son temps pour traiter toutes les questions
- ⇒ Lire attentivement chaque question
- ⇒ Identifier le domaine de référence et la notion concernée
- ⇒ Ne pas négliger la présentation et l'organisation de la copie
- ⇒ Procéder à une relecture attentive des réponses apportées

La présentation et l'organisation de la copie, tout autant qu'une organisation aérée et organisée des réponses témoignent d'un niveau acquis.

Puissent ces conseils permettre aux candidats d'acquérir une maitrise assurée des notions grammaticales ainsi que des réflexes susceptibles de les aider à réussir cette partie de l'épreuve et au- delà, à enseigner les principes fondamentaux de la langue à de jeunes élèves.

Ouvrage conseillé: Pellat J.-C., Fonvielle S., Le Grévisse de l'enseignant, Magnard 2016

<u>Troisième partie</u>: analyse critique de supports d'enseignement: moyenne obtenue : 5.7/13



Cette partie dite « didactique » correspond à l'entrée professionnalisante de l'épreuve. Notée sur 13 points, elle requiert des connaissances didactiques et scientifiques mais évalue surtout la qualité de la réflexion pédagogique et didactique du candidat et son bon sens.

Le sujet de cette année invitait à se pencher sur l'écriture et ses liens avec la lecturecompréhension en classe de CM2 (cycle 3).

Le corpus était composé d'une séquence proposée à une classe de CM2, du premier jet de la production d'un élève avec les annotations de l'enseignant, d'une grille de relecture du premier jet proposée à l'élève et du texte final de l'élève, soit 4 documents ayant trait à la production écrite.

Les questions posées dans le sujet offraient une gradation dans la difficulté et une progression d'une question à l'autre : chaque réponse à une question venant nourrir la ou les suivante(s), garantissant la cohérence didactique du sujet.

<u>La première question</u> permettait d'évaluer la connaissance des programmes, à savoir les compétences à construire en CM2 (notamment dans le domaine de l'écrit), au regard du support didactique fourni.

Nous rappelons que la connaissance des textes officiels est une condition sine qua non de la réussite à ce type de question, en l'occurrence elle devait permettre au candidat de reconnaitre les compétences travaillées dans les supports, ce qui supposait donc de mettre en relation les contenus programmatiques, les compétences travaillées et les choix pédagogiques retenus. Il n'était pas attendu une formulation exacte et exhaustive des compétences du B.O mais une connaissance de l'idée générale convoquée dans les situations d'apprentissage présentées.

La liste des compétences travaillées en cycle 3, sans lien apparent avec les documents proposés, a constitué une erreur trop souvent constatée.

Ainsi les compétences travaillées se situaient dans 3 grands domaines :

<u>Dans le domaine de la lecture compréhension</u>: savoir lire des textes « sur des supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus »/« Être capable d'identifier les différents genres représentés et de repérer leurs caractéristiques majeures » : dans cette séquence, les élèves s'intéressent à la forme (mise en page, formules d'appel ou finale...) et au contenu de textes du genre épistolaire/ Les élèves se réfèrent à un corpus de textes variés pour observer, comparer, réfléchir avant d'écrire eux-mêmes.

Dans le domaine de l'écriture : deux compétences au minimum étaient attendues.

Les élèves vont « mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes/Chaque élève apprend à considérer « la réécriture (...) comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur » /Les élèves apprennent à « connaître les

caractéristiques principales [d'un genre d'écrit] à rédiger », ils « portent davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu ».

Au niveau du lien entre rédaction de textes et étude de la langue : on attendait deux compétences à minima.

« Les élèves apprennent (...) à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d'écriture » / Ils apprennent à s'engager dans des « situations de révision de [leur] écrit en mobilisant des acquis en orthographe» / Les élèves sont conduits à « prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser ».

<u>La deuxième question</u> invitait à envisager l'utilisation de la grille de relecture du point de vue de l'enseignant, tout en examinant également les effets sur les apprentissages de l'élève. Une présentation tabulaire pouvait tout à fait être envisagée.

Pour rappel, les documents proposés dans cette partie sont choisis parce qu'ils offrent prise à une critique étayée et construite, ce que les candidats ne s'autorisent pas suffisamment. Ils ne devaient pas hésiter à porter un jugement argumenté sur la grille proposée, montrant ainsi leur capacité d'analyse et leur faculté à se projeter dans le quotidien de la classe. Cette capacité à faire des choix argumentés en rapport avec des objectifs clairement définis est au cœur du métier d'enseignant. Ainsi, la grille de lecture ne permettait pas à l'élève de s'autocorriger de façon satisfaisante.

<u>La troisième question</u> demandait singulièrement ce regard critique sur la nature des interventions de l'enseignant qu'il s'agissait d'analyser et pas simplement de décrire.

Le lien avec la question précédente semble évident : la question 2 permettait d'entamer la réflexion critique quant à ce qui est proposé et la question 3 met en évidence les aspects positifs mais aussi les limites des interventions de l'enseignant.

L'enseignant s'attache dans la correction au niveau de langue, à l'orthographe grammaticale et lexicale. La variété du lexique, la pertinence de l'énonciation, la cohérence du texte ne sont pas prises en compte. Aucun élément positif n'est valorisé. Certaines erreurs ne sont pas signalées (« nouriture », « lancé », « bléssée »). L'absence de codage invitant l'élève à analyser ses erreurs et la correction directement apportée par l'enseignant induisent une recopie passive par l'élève.

<u>La quatrième question</u> poursuivait cette incitation à l'analyse critique en envisageant, au-delà des intérêts de la démarche, ses limites de manière explicite.

Ainsi pouvait-on souligner un dispositif conforme aux attendus du programme du cycle 3, à savoir amélioration de l'écrit de l'élève par un retour réflexif, un travail de réécriture et de relecture. Il ne s'agissait pas d'opérer un relevé exhaustif des améliorations apportées à la copie mais uniquement de différencier ce qui relevait de l'orthographe, de la syntaxe, de la ponctuation, du registre de langue, de l'enrichissement du contenu.

Toutefois, la plus-value de la démarche parait assez faible : l'élève a peu amélioré son travail ; les erreurs sont encore nombreuses et on relève une déperdition de la qualité de l'orthographe entre le premier jet corrigé par l'élève et le second. En outre, la réécriture a introduit de nouvelles erreurs.

<u>La cinquième question</u> sollicitait directement la projection du candidat en situation pédagogique en lui demandant de proposer des activités d'enrichissement de la langue pour améliorer les productions écrites.

Il s'agissait ainsi d'évaluer la capacité du candidat à envisager des activités d'enrichissement tenant compte des attendus des programmes et respectant la situation proposée. Cette question autorisait des réponses multiples qui devaient néanmoins conserver un rapport avec la lettre.

On attendait des exemples d'activités variées permettant d'étoffer les productions déjà écrites : activités de collecte, échanges sur des pistes de réécriture, activités d'étude de la langue (souvent proposées en lien avec l'orthographe), propositions de réécriture partielles du texte ...

> Difficultés rencontrées par les candidats

- Une connaissance insuffisante des attendus de cette partie de l'épreuve qui demande de réfléchir en tant que futur professeur d'école. On attend donc des candidats qu'ils soient en capacité de remettre en question une démarche, d'avoir un regard critique sur ce qui est proposé en se posant des questions.
- Des difficultés liées à la mise en relation des documents ;
- Des difficultés à voir la progressivité des questions et à l'exploiter ;
- Une lecture insuffisante des consignes ;
- Des connaissances pas assez précises sur le plan théorique et didactique ;
- Une méconnaissance des programmes en vigueur ;
- La tendance à décrire plutôt qu'à analyser ;
- Un appui insuffisant sur les supports proposés et des remarques plaquées et parfois hors sol.

Conseils aux candidats

Certes, on ne peut attendre des candidats au concours qu'ils maitrisent totalement les nombreux enjeux de la didactique et une projection aboutie dans le métier envisagé. Toutefois, on ne peut que les inciter à se faire confiance, à mettre en œuvre leur bon sens mais aussi à :

- Développer leur capacité à analyser des documents pédagogiques divers (manuels et appareils didactiques, supports d'enseignants variés : fiches de préparation, production, texte support...) en se posant la question de leur plus-value, de ce que cela permet de construire comme compétences, sur quel point du programme.
- Le jour de l'épreuve lire très attentivement les consignes afin de bien cerner les enjeux des questions.
- Veiller à interroger les documents d'un double point de vue : objectifs de l'enseignant au regard des programmes et compétences à construire/ apprentissages de l'élève et compétences construites.
- Interroger ses propres choix : aurais-je fait le même choix ? la même activité ? pourquoi ?
- Lire les rapports de jury précédents, fréquenter des ouvrages didactiques (bibliographie 1^{er} degré) sur les différents piliers de l'enseignement du français : lecture, écriture, oral et langue du C1 au C3.

Pour conclure

Le constat est à peu près identique à la session précédente et cette partie de l'épreuve reste la plus échouée. Toutefois, dès lors que les candidats étaient capables d'une analyse réfléchie et argumentée, de bon sens et faisaient des propositions adaptées au niveau concerné par les supports proposés, en bonne connaissance des programmes, ils obtenaient une note satisfaisante.

Ainsi cette année, le sujet de l'épreuve écrite de français ne posait pas de difficultés particulières aux candidats. Une préparation motivée, sérieuse et rigoureuse reste toutefois la clé de l'accès à la réussite.

L'épreuve écrite de mathématiques

La deuxième épreuve d'admissibilité comporte trois parties notées respectivement sur 13, 13 et 14 points. La première partie de l'épreuve demande la résolution d'un problème contextualisé en quatre sous-parties. La deuxième partie de l'épreuve consiste en quatre exercices mathématiques indépendants. La troisième partie de l'épreuve est de nature purement didactique et se décompose en trois sous-parties indépendantes.

♦ La correction des copies

⇒ Organisation de la correction

Les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve sont : un IA-IPR inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de mathématiques du second degré, un Maître de conférences en mathématiques formateur à l'INSPE de l'académie de Bordeaux et un IEN chargé de l'enseignement des mathématiques dans un département - inspecteur du premier degré.

Ils sont assistés de deux binômes de coordonnateurs, composés d'enseignants-formateurs du premier et du second degré.

Les commissions de correction sont constituées en binômes de correcteurs : un personnel du 1^{er} degré (professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN) et un professeur de la spécialité (enseignant en collège ou en lycée) ou un formateur en mathématiques de l'INSPE.

⇒ Barème et harmonisation de la correction

Les concepteurs du sujet fournissent aux responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve des indications de correction et des éléments de barème. À l'appui d'extraits de copies anonymes de candidats, les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve définissent un barème de notation détaillé. Ce barème est ensuite définitivement amendé, par la correction de copiestests, avec l'ensemble des correcteurs et ce avant le début de la correction proprement dite. Les correcteurs travaillent en double correction et harmonisent leurs résultats pour attribution de la note définitive de chaque candidat et avant transmission de leurs notes aux coordonnateurs. Un outil numérique dématérialisé permet aux responsables pédagogiques de minimiser les écarts constatés entre les commissions de correction.

⇒ Attendus du jury dans le cadre d'un concours de recrutement pour exercer des missions d'enseignement en mathématiques

Il est attendu des candidats, futurs enseignants de mathématiques au primaire, des connaissances mathématiques solides d'une part, mais également une grande rigueur dans la justification des solutions exposées à l'écrit d'autre part, et enfin une prise de recul didactique nécessaire à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Il s'agit donc pour le candidat de faire la preuve, par la qualité et la clarté de la rédaction mathématique de sa copie, qu'il procèdera de façon méthodique et explicite pour répondre à des problèmes et qu'il n'induira pas chez les élèves des raccourcis (*recettes*) de résolution, voire certaines conceptions erronées qui pourraient les mettre en difficulté pour la suite de leur scolarité.

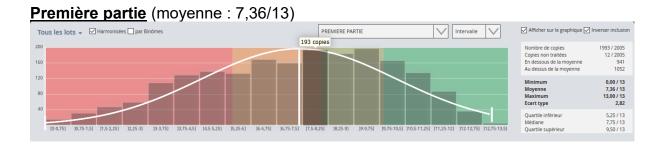
Cette épreuve, qui s'adresse à de futurs enseignants, porte sur des exercices d'un niveau élémentaire. Aussi, le jury a valorisé les réponses accompagnées d'une justification du raisonnement conduit, y compris lorsque l'énoncé de la question ne le précisait pas.

Le sujet

⇒ Commentaires généraux

Le sujet fait appel à des connaissances et des compétences dans des domaines mathématiques variés : grandeurs et mesures, fonctions, algèbre, lecture de données, probabilités, statistiques, programmation algorithmique, géométrie, résolution de problèmes, calcul, proportionnalité, etc.

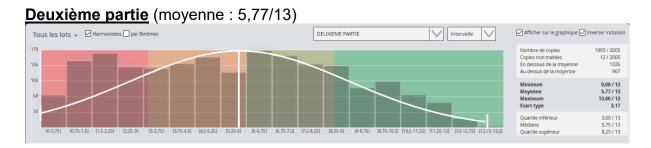
Commentaires détaillés sur les différentes parties et principales carences



La première partie du sujet est la partie qui a été la mieux réussie par les candidats. Il s'agit d'un problème mathématique composé de quatre sous-parties contextualisées.

Le jury a systématiquement valorisé les rédactions reflétant les qualités suivantes :

- Justification d'une longueur par la définition ou une propriété d'une figure géométrique usuelle ;
- Justification du calcul d'une longueur, dans le cas de points alignés ;
- Justification de la positivité d'une inconnue, par sa nature (longueur);
- Justification d'une inégalité entre deux nombres, par l'appartenance à un segment ;
- Avant toute utilisation d'un théorème utilisé, celui-ci doit être nommé ;
- Pour utiliser un théorème donné, il convient d'abord d'énoncer clairement ses hypothèses avant de les vérifier toutes, et ensuite seulement d'écrire son résultat;
- L'usage d'une inconnue dans une équation doit être précédé de la déclaration précise de cette inconnue;
- Les équations doivent faire l'objet de résolutions claires ;
- L'écriture d'une formule générale doit précéder le calcul d'une grandeur ;
- Les applications numériques doivent être convenablement détaillées ;
- Les résultats intermédiaires doivent faire l'objet d'étapes de résolution ;
- Les réponses obtenues par lectures graphiques, ne peuvent être considérés comme des résultats exacts (de calculs) et doivent donc comporter la mention « environ » ou le signe « ≈ » ;
- Dans un calcul, il importe de différencier l'usage de valeurs exactes de celui de valeurs approchées et dans ce cas ne pas utiliser de manière abusive le signe « = »;
- D'autre part, Il ne faut pas confondre arrondi (à une précision donnée) et valeur approchée par excès ou par défaut.



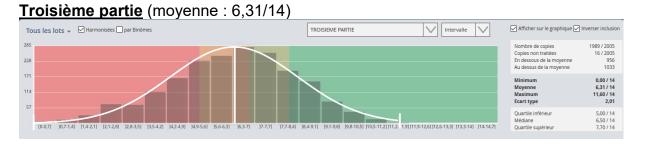
La deuxième partie du sujet est composée de quatre exercices indépendants.

Le premier exercice porte sur l'interprétation qualitative de données statistiques. Une connaissance précise des indicateurs de position, la médiane et la moyenne, et de dispersion, l'étendue, est requise.

Le second exercice est un vrai/faux dont il faut justifier les réponses, sous peine de n'obtenir aucun point. Il nécessite la connaissance de critères de divisibilité, des connaissances d'arithmétique, de parité, et une application correcte de la réciproque du théorème de Pythagore (en particulier, d'abord deux calculs avec longueurs des côtés au carré à effectuer séparément, constater l'égalité des résultats numériques ainsi obtenus par calculs, écrire l'égalité entre les carrés de longueurs des côtés du triangle ainsi établie par les calculs, citer le théorème de Pythagore dans sa forme réciproque et l'appliquer au triangle donné).

Le troisième exercice porte sur l'utilisation du logiciel Scratch. La connaissance préalable du logiciel est déterminante pour la réussite de cet exercice.

Le quatrième exercice se situe dans le domaine des probabilités discrètes (manipulation de nombres entiers). Il nécessite de savoir dénombrer des cas au moyen d'un tableau à double entrée de résultats, ou de calculer directement une probabilité à partir d'un arbre de probabilités. La probabilité d'un évènement contraire doit être connue et il faut être en capacité de décrire le contraire d'un évènement donné.



La troisième partie du sujet est de nature didactique. Trois situations y sont étudiées.

La première situation porte sur la résolution d'un problème en CE1. Deux compétences fondamentales sont analysées : modéliser et calculer. Cette entrée est bien identifiée dans les attendus de cycle 2. Les repères annuels de progression détaillent également la place importante de cette notion tout au long des trois années du cycle. Le sujet cite la note de service n° 2018-052 du 25-4-2018 qui précise explicitement les enjeux d'apprentissage de la résolution de problèmes. Les points de vigilance présents dans cette note de service sont repris dans le sujet : avoir une double analyse, le point de vue de la modélisation et celui du calcul.

La première question invite le candidat à analyser les productions de cinq élèves en termes de réussites et d'échecs pour chacune des compétences « modéliser » et « calculer ». Le jury attendait du candidat qu'il soit en mesure de préciser les réussites ou les échecs au regard des deux compétences pour chaque production, puis qu'il fournisse une analyse détaillée, notamment pour les productions des élèves A, B et D. Les candidats devaient également être capables d'identifier quelques erreurs importantes et fréquentes chez les élèves de cycle 2 :

- soustraction systématique du plus petit chiffre au plus grand,
- utilisation inappropriée du signe « égal ».

Dans la deuxième question, il est demandé aux candidats de proposer deux activités de remédiation que l'on pourrait envisager pour aider l'élève A à réussir ce type de problème, l'une avec du matériel et l'autre sans matériel. Le jury a apprécié lorsque le candidat proposait une remédiation qui s'appuyait sur une oralisation du problème. Pour la proposition avec matériel, le jury a valorisé des réponses faisant appel à du matériel indifférencié. Des réponses visant à réduire le nombre d'étapes n'ont pas été acceptées, car elles modifient complètement l'objectif de la séance.

La troisième question demande de proposer une activité de remédiation envisageable pour aider l'élève B à comprendre son erreur. La remédiation devait porter sur l'algorithme de la soustraction. Le jury a apprécié des pistes permettant à l'élève de revenir sur le sens de la soustraction, pour ensuite reprendre les étapes de la technique opératoire.

Dans la quatrième question, le candidat doit faire une analyse critique d'un problème alternatif avec seulement deux données numériques et qui ne comporte donc plus d'étape. Il était attendu que le candidat repère ce changement de nature et qu'il identifie deux erreurs d'élèves qui n'auraient alors pas pu être décelées : par exemple, la mauvaise utilisation du signe « = » ou l'identification du calcul intermédiaire.

La deuxième situation fait appel à des notions situées dans les domaines « Grandeurs et mesures » (aire et périmètre) et « Nombres et calculs ». Il s'agit pour l'élève de résoudre un problème dans lequel l'aire d'un rectangle étant donnée, il faut déterminer des couples (Longueur ; Largeur) correspondants et le périmètre associé.

Dans la première question, il est demandé aux candidats de citer au moins deux notions qu'un élève doit avoir travaillées pour pouvoir résoudre ce problème. Plusieurs réponses sont possibles et le jury a valorisé la réponse « Décomposition d'un nombre en produit de deux facteurs ».

Dans la question 2, les candidats doivent proposer quatre réponses que l'on pourrait attendre d'un élève de CM2 aux deux premières questions. Les réponses à valeurs entières ont été bonifiées car elles sont les plus probables chez un élève de cycle 3. Le candidat devait également produire une réponse décimale et un calcul systématique des périmètres. Il devait en outre veiller à respecter l'ordre de présentation des données spécifié dans l'énoncé.

La question 3 invite les candidats à citer au moins deux difficultés qu'un élève peut éprouver pour déterminer des couples de solutions. Les possibilités de réponse sont nombreuses et le jury a bonifié les deux suivantes : la connaissance de la formule de l'aire du rectangle ainsi que l'obstacle lié à l'utilisation des nombres décimaux et à la maîtrise de la division décimale.

La quatrième question invite le candidat à décrire une intervention possible de l'enseignant face à un échange entre élèves sur la validité de la solution (4 cm; 4 cm). Dans un premier temps, il était attendu du candidat qu'il explicite clairement le fait que le carré est un rectangle particulier. Les pistes d'intervention proposées devaient permettre de lever la conception erronée consistant à penser que les familles des carrés et des rectangles sont disjointes.

La cinquième question est consacrée à l'étude de la production d'un élève qui effectue la division décimale de 16 par 3. Dans la question 5.a., le candidat doit faire une hypothèse sur le raisonnement qui a conduit l'élève à proposer ce résultat. La réponse attendue devait expliciter

clairement le choix du nombre 3 ainsi que l'opération choisie et la manière dont elle a été effectuée. La question 5.b. invite le candidat à décrire les acquis révélés par cette procédure. Parmi les réponses possibles, le jury a bonifié le fait que l'élève sait que l'opération inverse de la multiplication est la division. Dans la question 5.c., il faut que le candidat propose une démarche permettant à l'élève de comprendre que sa solution n'est pas satisfaisante. Un simple calcul de l'aire du rectangle obtenu avec les données de l'élève permettait de conclure. Enfin la question 5.d. demande au candidat d'envisager une exploitation possible de cette proposition en classe. Parmi les possibilités, le jury a apprécié les propositions mentionnant explicitement les expressions « valeur exacte » et « valeur approchée ».

La troisième situation fait référence à une situation de proportionnalité, comme demandé dans la première question. Il s'agit d'une notion transversale à plusieurs domaines des mathématiques (Nombres et calculs, Grandeurs et mesures, Géométrie).

Après que le candidat a nommé cette notion, il lui est demandé dans la deuxième question d'analyser le choix des nombres en jeu. Le jury attendait une analyse des quatre nombres de crêpes cités dans l'énoncé (15, 25, 10, 60). Les expressions « linéarité additive » et « linéarité multiplicative » étaient souhaitées dans cette analyse.

La question 3 est très classique dans un sujet de CRPE : il est demandé au candidat d'expliciter trois procédures mobilisables dans une situation de proportionnalité. Les candidats proposant d'utiliser le produit en croix ont été pénalisés puisque cette procédure n'est enseignée qu'à partir du cycle 4.

Enfin dans la question 4, les candidats doivent analyser la production d'un élève pour repérer la ou les erreurs et proposer une aide possible pour chacune d'entre elles. Concernant les erreurs, il était attendu du candidat qu'il identifie l'erreur de calcul et sa répercussion sur un second calcul, ainsi que les erreurs de notation d'unités. Le jury a particulièrement apprécié les propositions d'aide portant sur la vraisemblance du résultat.

♦ Pénalités et bonus

Le jury rappelle que cinq points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique, de la qualité écrite de la production du candidat et de la précision du formalisme mathématique. Il s'est accordé pour appliquer cette pénalité selon 5 axes : respect du formalisme et précision du vocabulaire mathématique (confusion entre un segment et sa mesure de longueur, égalités approximatives, confusion entre chiffre et nombre, entre diamètre et rayon, ...) ; manque de justifications ; oubli des unités ; erreurs d'orthographe (en trop grand nombre) ; présentation générale de la copie (ratures, organisation de la copie, qualité de l'écriture, ...).

Le jury a choisi cette année d'être particulièrement vigilant concernant les pénalités. Pour chaque exercice, des indications contextualisées permettaient aux correcteurs de les appliquer ou non.

Symétriquement, des « bonus » ont été attribués aux candidats qui ont conduit des démonstrations, des vérifications complètes avec un bon niveau de précision quant au formalisme mathématique.

De nombreuses copies ont été concernées par les pénalités. S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants, le jury invite les futurs candidats à être particulièrement vigilants quant aux critères cités ci-dessus et dont la prise en compte en termes de pénalités pourra se voir renforcée.

♦ Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles, pour être en capacité d'enseigner correctement les mathématiques de la PS au CM2, doivent faire preuve, dans leur copie, d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, ainsi que d'une compréhension approfondie des processus en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire. Pour cela, ils doivent utiliser un langage précis et soutenu qui témoigne de la maîtrise des concepts mathématiques et didactiques mobilisés.

L'épreuve écrite d'occitan

Le sujet

Le support du commentaire guidé était, cette année, un texte tiré de *La Quimèra* (la chimère) un roman historique de Jean Boudou publié en 1974.

Jean Boudou (1920-1975) est sans doute un des auteurs occitans les plus connus et les plus lus, sinon les plus travaillés. Il fait partie, avec Robert Lafont, Max Rouquette, Bernard Manciet, Max-Philippe Delavouët, Marcèla Delpastre, Pierre Bec¹... des auteurs des années 70 qu'il faut avoir lu lorsque l'on se destine à enseigner en occitan ou, d'une manière générale, à travailler dans le domaine occitan². Il est du reste bien rare que les élèves des classes d'oc traversent leur scolarité du second degré sans l'avoir rencontré.

Au moyen d'une langue simple et dans une phrase claire, Boudou brosse dans ce roman une fresque historique de l'histoire occitane du moyen-âge jusqu'au XVIIe siècle au moyen de deux procédés littéraires différents : la narration des aventures des personnages ou bien le discours rapporté d'un personnage qui raconte une histoire passée. La trame est assez simple. Un Rouergat, Pierre Vaissier, maître d'école, fuit après avoir causé involontairement la mort de son amante. Il se cache à l'abbaye de Bonnecombe avant de se retrouver mêlé aux révoltes camisardes des Cévennes et de voir, dans des péripéties terribles, des massacres et des combats, l'histoire se construire. Il sera ensuite capturé par des barbaresques et finira sa vie esclave énuque à Alger, en possession du manuscrit relié de ses aventures.

Dans le fragment proposé, le flamboyant Mgr de Guiscard, noble séditieux qui tente de soulever le Rouergue contre le roi de France réunit quelques moines de l'abbaye de Bonnecombe dont il est l'abbé commendataire. Ce personnage passablement sulfureux qui semble tellement romanesque sous la plume de Boudou a réellement existé. Il s'agit d'Antoine Guiscard de la Bourlie (1658-1711) qui fut tour à tour espion et agent double après avoir été curé défroqué et militaire, par ailleurs d'excellente famille. Boudou en fait un « héros blanc » qui apparaît dans son récit de la même manière, pourrait-on dire que *lo drac*, héros noir, apparaît dans le conte de *l'enfant polit*.

Le fragment donné à l'étude des candidats se donne comme un récit didactique où Boudou se fait le pédagogue de son peuple. C'est, en effet, la période où les chanteurs occitans, Marti, Delbeau, Los de Nadau « racontent » à leur public une histoire occitane absente des livres

¹La plupart de ces auteurs sont traduits en français et le candidat aura tout intérêt à les avoir rencontrés, en français sinon en occitan. Nous pouvons conseiller une bibliographie indicative à lire en bibliothèque : Bec Pierre, *Cent poèmes du Sud*, Paradigme, Boudou Jean, *La Chimère*, éditions du Rouergue, Delavouet Max Philippe, *Poème 1*, Corti, Delpastre Marcelle, *Les chemins creux*, éditions de Borée, Lafont Robert, *Poésies*, Jorn, Manciet Bernard, *Jardins perdus*, éditions de l'escampette, Rouquette Max, *Vert Paradis*, actes sud.

²Les candidats se reporteront avec intérêt à la *Nouvelle histoire de la littérature* occitane de Lafont et Anatole, parue aux presses universitaire de France. Bien que datant maintenant, cet ouvrage de référence représente une base sur laquelle construire une culture vivante.

scolaires, cette forme de « discours en creux » du roman national³. Dans le texte de Boudou, cette didactisation passe par une scénarisation. Elle crée une tension dramatique et burlesque : un personnage « unificateur », Mgr de Guiscard, distribue la parole et, en la scandant, apparaît comme le révélateur qui amène la progression de la narration entre les trois moines, frère Baptiste, le Polhaire et frère Guilhèm. La mise en scène est sommaire : après avoir mangé, Mgr de Guiscard demande que l'on chante. Il dit avoir entendu une chanson, *Bèla Sent Jan aprocha*, il demande à Frère Baptiste de la chanter. Ce dernier refuse : il a participé aux événements dramatiques de Villefranche de Rouergue et cette chanson était leur chant de ralliement. Le Polhaire, lui, joue le rôle du perturbateur et doute du réel courage de ces révoltés. Frère Baptiste réagit violemment à cette provocation et c'est frère Guilhèm qui intervient en mettant en perspective la révolte de 1643 avec celle qui partit de Croc, la petite ville de la marche limousine en 1592 pour durer jusqu'en 1596 et renaître en 1636.

Comme on le voit, il s'agit d'une œuvre sans doute militante qui a pour objet de mettre en scène un « récit sur » la révolte de 1643. Un des protagonistes du récit de Boudou, frère Baptiste, fut donc un des acteurs malheureux de cette jacquerie à Villefranche-de-Rouergue qui se déroula au tout début de la minorité de Louis XIV, pendant les guerres contre l'Espagne (1635-1659), cinq ans avant le début de la fronde des princes (1648-1653). On connaît cette histoire qui fait partie de la geste des révoltes populaires occitanes⁴ : Louis XIII meurt le 14 mai 1643, quelques mois après le décès du cardinal de Richelieu (4 décembre 1642). Dès le début de cette année, les Croquants menés par le chirurgien Jean Petit, Lafourque et Brasc, dit Lapaille, dénoncent les impositions qui ont doublé par rapport aux années précédentes. L'intendant de Guyenne refuse de les écouter et les menace des peines habituelles : les galères et la mort. Devant leur refus d'obtempérer, il envoie la troupe pour les emprisonner. Les Croquants prennent les armes et s'emparent de Villefranche de Rouergue. Ils défont la troupe du roi le 2 juin 1643. L'administration royale réagit rapidement et envoie le sénéchal de Rouergue François de Noailles qui, avec de fausses promesses, des combats urbains et les actions du régiment de Tavannes et des carabiniers d'Arnaud, s'empare des meneurs qui seront roués en place publique, le 8 octobre 1643, avant de déclencher dans le pays une terrible répression. Le récit est repris par le groupe Nadau qui en fait une chanson rythmée qui explique d'où vient la ronde enfantine Joan petit que dança. Le héros malheureux de la danse était ce Jean Petit, le chirurgien qui fut roué et l'on comprend alors pourquoi avec le roi de France « il ne sait pas ce qu'il danse »

Bien entendu, le récit de Boudou peut apparaître comme lourdement didactique, il a cependant pour objet, par l'intermédiaire du roman historique, de faire connaître les manques, les oublis et, finalement, les convulsions de notre « récit national » dans les « provinces ». Bien entendu, le jury n'attendait nullement que les candidats connussent l'histoire de France au point de pouvoir citer les révoltes qui en ont scandé de manière sanglante le déroulement et donc qu'ils puissent la mettre en perspective. Ils n'attendaient même pas qu'ils aient entendu parler des révoltes populaires en pays d'oc ni, évidemment, qu'ils aient entendu Nadau et sachent les origines de cette ronde pour enfants qu'ils enseigneront s'ils sont reçus au concours. Le guidage proposé

³On lira avec intérêt l'ouvrage militant d'Yves Rouquette, *La nouvelle chanson occitane*, Privat, 1972 et celui plus scientifique de Valérie Mazerolle, *La chanson occitane*, 1965-1997, Presses Universitaires de Bordeaux.

⁴Bien entendu, le candidat consultera avec intérêt en bibliothèque *Histoire d'Occitanie*, sous la direction de R Lafont et A Armengaud, Hachette. Il pourra aussi aller consulter le site de l'université de Montpellier : https://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/une histoire/co/module occitan histoire 12.html

restait près du texte et leur demandait seulement ce repérage d'indices narratifs et textuels auquel ils sont accoutumés depuis la 6° et parfois même avant. Il s'agissait d'abord de dire de quel type de texte il s'agissait, d'expliquer comment il se présentait. Puis en s'intéressant à l'action de dire où et quand l'action se déroulait, de résumer rapidement le texte, avant de passer aux personnages dont il s'agissait de dresser un portrait moral et physique. Une seconde partie demandait de s'intéresser à la discussion, de dire comment elle pouvait se caractériser, de parler de son évolution et de la position des personnages. En allant plus loin, on demandait enfin de parler des problématiques portées par le texte, la manière dont elles étaient présentées puis, de donner d'autres exemples dans la littérature, de textes comme celui-là.

La difficulté de l'épreuve n'était donc pas dans le texte ou dans sa lecture technique, le jury ne demandait évidemment pas cela, mais bien dans la langue occitane qui devait être comprise pour lire et maîtrisée pour écrire, dans la qualité de la calligraphie, le respect des règles de l'orthographe et la présentation de la copie que l'on attend d'un candidat à un concours de recrutement de l'Education nationale qui devra enseigner à ses élèves la précision et la rigueur tout autant que les savoir-être, les savoir-faire et les savoirs. L'exigence que le jury a demandé des candidats n'est pas différente de celle que la Nation exigera d'eux tout au long de leur carrière en leur confiant des élèves. Entendons-nous bien, nous ne sommes ni au CAPES d'occitan langue-d'oc ni à l'agrégation des Langues de France mais au CRPE spécial langue régionale occitan. Pour être moins spécialisé en littérature et, plus généralement, en culture occitane, le candidat qui présente ce concours doit être exigeant avec lui-même et sa production doit montrer une langue maîtrisée, tant en français qu'en occitan.

Les copies

Cette épreuve comporte deux parties : un commentaire guidé d'une part et une version tirée du texte d'autre part.

Pour la première partie, il s'agit pour le candidat soit en suivant le guidage soit, s'il maîtrise la technique du commentaire composé à sa guise, de commenter un texte.

Pour la seconde partie, il s'agit de traduire en français un bref extrait du texte.

Dans cette épreuve, du point de vue docimologique, trois activités langagières sont donc évaluées :

- La compétence de compréhension écrite de la langue occitane ;
- La compétence d'expression écrite de la langue occitane ;
- Également la compétence de médiation (passer d'une langue à l'autre) qui, au-delà des compétences de compréhension de la langue occitane évalue les compétences du candidat en français

Plus la capacité à « entrer » dans un texte et d'en expliciter les enjeux. Bien entendu, ils sont pour cela guidés par le sujet

Statistiquement, les lignes qui suivent n'ont guère de valeur vu l'étroitesse de l'échantillon : 19 places étaient à pourvoir, le jury a évalué 12 copies. La moyenne de l'épreuve est à 8,08. Les notes vont de 14 à 4. Sur les 12 copies 5 n'ont pas dépassé la note de 5 et ont donc été éliminées.

Plusieurs copies obtinrent donc des notes éliminatoires. Ce ne fut pas à cause de l'absence de connaissances sur la culture ou sur l'histoire occitanes (qui étaient réduites dans la quasi-totalité des copies), ni même d'une incompréhension du texte (hélas bien réelle parfois) mais, de manière systématique, à cause de la présentation alliée à une langue occitane pour le moins hasardeuse et à une connaissance très lacunaire de l'orthographe des langues française et occitane. Ainsi, les cinq copies qui n'obtinrent que des notes inférieures ou égales à 5 sont, le plus souvent des copies qui ressemblent à des brouillons mal aboutis, manquant de soin, avec une écriture parfois peu lisible qui gêne la compréhension du message et un souverain mépris des codes graphiques de l'occitan comme du français.

Bien entendu, comme les candidats, le jury a passé des concours, comme les candidats, il a connu la tension des épreuves, la sensation de mémoire qui s'effrite et de temps qui s'enfuit, bien entendu, il a parfois été obligé de raturer des phrases, d'écrire rapidement... Tout cela est connu du jury. Il lui a tout de même semblé que si une indulgence générale était de mise pour les erreurs vénielles, le manque de rigueur comme l'absence d'exigence devaient être sanctionnés, dans l'intérêt des élèves qui seront devant ces enseignants.

Nous passerons rapidement sur la copie qui a obtenu la plus mauvaise note, copie étique, qui n'a pas compris le texte, dans laquelle le candidat ne s'est pas donné la peine de tenter de rédiger et s'est juste contenté de recopier partiellement l'introduction présente au début du texte et de rajouter quelques mots. Dans les quelques lignes rédigées, on trouve l'article espagnol défini simple *el* à la place de l'article occitan *lo*.

Dans certaines copies, les erreurs en français sont beaucoup trop nombreuses pour être acceptables. L'usage des personnes parfois n'est pas connu : dans la version, on peut trouver « *nous nous retrouvèrent », l'utilisation des pronoms compléments hésitantes : « *ils lui prièrent de... » la différence entre le pronom possessif « le nôtre » et l'adjectif possessif « notre » inconnue, l'adjectif est écrit « nôtre », des mots d'usage courant « rebelle », orthographié « *rebel ».

Les erreurs en occitan sont légion, même dans les bonnes copies. Pour un candidat, par exemple, le *comte* (titre de noblesse) devient au fil du devoir *lo compte* et même *lo conte*. Les candidats parfois ne connaissent pas l'orthographe de mots courants : « *pelelha » pour « peleja » (c'est-à-dire la différence entre le I palatal et le yod) et l'emploi même du présent de l'indicatif n'est pas acquis : « *apareishan » pour « apareishen ». Certains qui veulent écrire dans un gascon « surréférencé » ignorent comment l'usage de l'énonciatif modifie la présence du pronom réfléchi, ce qui peut donner des phrases passablement cocasses : « que's trufa » « il se moque » est orthographié « *qu'es trufa » (il est pomme de terre). Les accords de l'adjectif en genre et en nombre avec le nom ne sont pas toujours effectués. Certains candidats inventent des sens aux mots à partir du français : un candidat utilise estruçà's pour dire « se rallier » : que s'estruça a la soa causa, il se

range à sa cause. Estruçar signifie bien « ranger » mais dans le sens de « mettre en ordre ». Un autre, pour dire « point de vue », dit « punh de vist » (poing de vu : poing, main fermée, et vu, participe passé du verbe véder qui signifie voir). La conjugaison n'est pas maîtrisée : le candidat écrit « aqueste personatge que vòla escotar » (la 3º personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe vouloir est vòu en gascon, vòl en languedocien. Jamais *vòla). La langue occitane utilisée connaît de nombreuses erreurs graphiques : « *amass » pour « amassa » (ensemble), « biai » pour « biais » (façon) et les accords de l'adjectif en nombre avec le nom ne sont parfois pas effectués : « mitan diferents » pour « mitan diferent » (milieu différent), « *que explica » pour « qu'explica », « *que pòt estar resumir » (infinitif à resumir) littéralement « Il peut être résumer », pour « que pòt estar resumit » (participe passé) « il peut être résumé ».

La version montre souvent une méconnaissance de la langue : la traduction de verbes courants tels que « tremolar » n'est pas acquise, le candidat ayant traduit « sursauter » pour « trembler ». Certains verbes sont également traduits par des adverbes : « E calguet » qui signifie « Et il fallut » traduit « Et ainsi ». Dans une autre copie, « Ca que la » signifiant « cependant », est traduit par « c'est que là », calguet, « il fallut » est traduit par « chargé ». Dans une autre encore, le candidat a fait des contresens dans la traduction de certains termes comme « D'unes » et a omis de traduire certains éléments du passage : « pr'aquò ». Ce lexique, ces tournures sont pourtant basiques en occitan.

Parfois, le texte même n'est pas compris. Prenons deux exemples. Dans un commentaire, le candidat écrit « *lo tèxte que pren los biais deus obrèrs qu'èran hèra numerós e qui an obtienut lo dret de traibalhar tà eths* » (le texte prend les façons (?) des ouvriers qui étaient très nombreux et qui ont obtenu le droit de travailler pour eux). Nous en sommes assez loin : le texte, nous l'avons dit, évoque la révolte paysanne de Villefranche de Rouergue en 1643 qui s'est achevée dans le sang avec les trois meneurs roués en place publique... Donc, chez Boudou, pas d'ouvriers et pas d'obtention du « droit de travailler pour eux... ». Un autre candidat voit avec Mgr de Guiscard une référence à Valéry Giscard d'Estaing et avec Fraire Guilhèm à Guilhèm IX, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et (surtout) premier troubadour. Dans un style maladroit, il félicite l'auteur de l'extrait de ces choix. En inversant dramatiquement l'histoire, quand le texte raconte la révolte de 1643 et le martyre de Joan Petit, le candidat voit là l'utilisation du personnage d'une ronde pour enfants dans la nouvelle historique (quand la ronde est construite, précisément, sur cette terrible histoire).

En guise de conclusion

Et puisque la pédagogie est dans la répétition, nous nous permettons d'écrire à nouveau ce qui a été noté dans les rapports précédents : que ce concours du CRPE est exigeant, que l'épreuve d'occitan de ce concours est exigeante, que la réussite suppose une maîtrise de la langue française, une bonne pratique de la langue occitane et une connaissance certes minimale mais bien réelle de la culture et de la littérature occitanes.

L'acquisition de ces savoirs est un travail de longue haleine. Nous conseillons aux candidats de lire et d'écrire tous les jours en occitan, d'écrire dans leur variante d'occitan et de lire dans les différentes variantes, de prendre des notes de leurs lectures en occitan et de construire pour euxmêmes une chronologie de la culture occitane.

Et nous conseillons également aux candidats de prendre le temps de soigner leur copie. Ils seront enseignants. Ils devront apprendre à leurs élèves la rigueur, le détail, la clarté. La graphie de leur écriture, le soin mis à la présentation, ne sont pas des éléments auxiliaires. De la même manière, la relecture s'impose. Elle permettra d'éviter les erreurs les plus grossières ou les oublis de mots.

Nous souhaitons une bonne réussite à tous les candidats.

L'épreuve écrite de basque

Rappel: l'épreuve écrite de basque au concours spécial langue régionale consiste en un commentaire guidé d'un texte d'environ 70 lignes, ainsi que la traduction d'une partie de ce texte. Le document choisi cette année était un extrait du livre « Hegiko bordatik » de Jean Baptiste Dirassar (ELKAR 1995).

Ce texte de 61 lignes évoque les souvenirs de l'auteur durant la seconde guerre mondiale et l'occupation dans le quartier Zelai d'Hasparren, avec une anecdote sur le fait qu'un soldat allemand se préoccupe de la santé du jeune enfant en lui apportant du beurre, alors que la famille n'a plus de lait à la maison.

La langue utilisée ne présente pas de difficulté particulière en syntaxe comme en lexique.

L'épreuve qui dure trois heures est notée sur 40 et le coefficient est 2.

Les trois pistes proposées pour élaborer le commentaire guidé étaient les suivantes :

Contexte de la narration La situation de la famille Les relations entre la famille et le soldat allemand

La partie à traduire allait de « Burra hartatik ez nuen ukan jasta ere (l.50) » à «... bakearekin gerlarik gabe (l.58).»

Le commentaire guidé compte pour 2/3 de la note et la qualité de la prestation linguistique pour les 2/3 de cette partie d'épreuve.

Traduction:

Je n'avais même pas goûté de ce beurre. Mais comme la semaine suivante l'Allemand était revenu, et encore avec un morceau de beurre, maman m'en avait donné et je n'ai jamais su ce qui lui avait enlevé la peur qu'il fût empoisonné.

Tant que nous restâmes sans lait, l'Allemand avait toujours apporté « mon » beurre.

Au bout d'un grand moment, il était venu avec un visage plus triste que d'habitude. « Je viens vous saluer une dernière fois – dit-il à ma mère. La guerre est une chose terrifiante. On m'envoie à l'autre bout de l'Europe, dans un endroit où les combats sont très violents ». Il serra la main de ma mère et dit ceci en me regardant : « Espérons que cet enfant connaîtra des temps meilleurs, avec la paix, sans guerre ».

Remarques à l'attention des futurs candidats:

Cette double épreuve (commentaire guidé et traduction) a pour objectif principal de vérifier les compétences des candidats en langue basque sur la compréhension et la production écrite au niveau C1 du cadre européen. Une très bonne qualité de langue est donc attendue, ce qui ne doit pas étonner puisque ces candidats se préparent à devenir des enseignants en basque du primaire. Souvent, ils seront pour leurs élèves, la principale référence linguistique et à ce titre ils doivent avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue basque par les enfants qui leur seront confiés.

De même, la version demandée permet aux candidats de montrer qu'ils comprennent parfaitement le passage à traduire et qu'ils sont capables de rendre la teneur du texte avec la même précision en français.

51 copies ont été corrigées avec un éventail de notes allant de 20/40 à 39/40. 9 copies sont d'un niveau moyen à faible (<28/40) et 18 copies sont d'un très bon niveau (>34/40).

En raison des circonstances particulières que l'on sait, cette session 2020 n'a pas eu de partie orale. L'admissibilité et l'admission se sont donc faites sur la base des seuls écrits.

<u>Points forts</u>: 35% des copies ont démontré une grande aisance dans l'utilisation de la langue basque, autant dans le commentaire que pour la traduction ainsi que dans la structuration du travail demandé. On note une bonne connaissance et utilisation des connecteurs syntaxiques, éléments indispensables à une production de qualité.

<u>Points faibles</u> : Ils seront détaillés ci-dessous mais consistent essentiellement en une connaissance incomplète de la langue, rendant difficile la compréhension du texte, l'expression écrite et la traduction.

Dans le commentaire et la traduction, les erreurs les plus remarquables ont été les suivantes:

Lexique:

Certains mots comme *agian* pouvant être polysémiques, il fallait le traduire par « espérons que » et non pas « peut-être » puisque l'auteur et les faits se déroulent en Labourd.

Problème récurrent du a organique supprimé dans les noms comme : *ideia, bidaia, pertsonaia*... ou mauvaise connaissance dans des tournures comme *alemana hori, haurra hori, hiru ardatza*...

Emprunts au français ou à l'espagnol pour pallier au manque de lexique.

Méconnaissance de l'adjectif hits, du verbe ilortu...

Confusion entre arrazoi et arazo

Syntaxe:

En basque elle peut être souple même s'il faut garder à l'esprit qu'elle s'articule en en sujetcomplément principal (*galdegaia*)-verbe.

On a noté plus haut l'importance de la connaissance et de l'utilisation des connecteurs syntaxiques.

Grammaire, déclinaison:

Peu de fautes d'ergatif.

Mauvaise utilisation de certaines déclinaisons : etxean heldu (etxe<u>ra</u>), behartu egitea (egite<u>ra</u>), ergelkeri (ergel**keria**)...

Attention aux formes réflexives qu'il faut construire avec le pronom elkar (<u>elkarri</u> galdetuko diogu au lieu de galdetuko gara, copié du français) ou avec le mot burua : ene buru<u>ari</u> galdetu diot...

Méconnaissance du suffixe verbal **–no**, pourtant bien utile pour indiquer la continuité de l'action : « **tant que** nous restâmes sans lait = **esnerik gabe egon gineno** ».

L'écriture de la causale semble parfois poser des problèmes. Le préfixe verbal *bait*- doit être attaché au verbe : *baitut, baitu, baitugu*...

La traduction de la locution « ne...que » doit être toujours à la forme négative : <u>ez_dut anaia</u> bat <u>baizik.</u>

La forme « non plus » ne peut être rendue que par ezta ere!

Attention enfin à la place de l'adjectif indéfini « autre », il doit être placé juste devant le syntagme qu'il qualifie, ainsi beste Europako leku bat (un coin d'une autre Europe) n'est pas la même chose que Europako beste leku bat (un autre coin d'Europe).

Le commentaire guidé est aussi un exercice de style et on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion.

C'est un commentaire, donc on attend aussi des candidats qu'ils proposent quelques réflexions autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

<u>Conseil</u>: « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément » Boileau (Encore faut-il les avoir…). Pour acquérir un bon niveau de langue, quelle qu'elle soit, on ne peut pas faire l'économie de la lecture d'œuvres littéraires.

ANNEXES